

CHALLENGE CLASSIQUE FRANCILIEN (CCF)

Saison 2021/2022



Le Challenge Classique Francilien (CCF) est un concours qui regroupe un ensemble de tournois selon la formule de jeu dite « Classique », soit en individuel soit par équipes pour les interclubs. Ces tournois se déroulent au cours de la saison 2021/2022 et majoritairement sur l'Île-de-France. Ce challenge fera l'objet d'un classement, qui évoluera tout au long de l'année, et de récompenses décernées en fin de saison.

1) Participation

Ce challenge est accessible à tous les joueurs licenciés dans un club des Comité Ile-de-France Nord (U), Sud-Francilien (V) et Paris Île-de-France Ouest (H), ainsi qu'aux joueurs non licenciés habitant les départements suivants : Oise (60), Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val d'Oise (95).

NB : les joueurs qui habitent dans un des départements mentionnés ci-dessus mais qui sont licenciés dans un autre comité peuvent bien évidemment participer à ces tournois mais ne pourront pas prendre part au classement.

2) Tournois

Les tournois qui prendront part à ce classement sont les suivants :

Dimanche 12 Septembre 2021 : L'Haÿ-les-Roses (8 rondes)

Samedi 18 septembre : Courbevoie (5 rondes)

Dimanche 21 Novembre 2021: Qualification Interclubs Classique à l'Haÿ-les-Roses (8 rondes)

Samedi 18 Décembre 2021 : Chaville (5 rondes)

Samedi 15 Janvier 2022 : Le Perreux (5 rondes)

Samedi 5 Février 2022 : Qualification Interclubs Classique à Boulogne-Billancourt (8 rondes)

Samedi 12 Février 2022 : Mennecy (5 rondes)

Samedi 5 Mars 2022 : Boulogne-Billancourt (5 rondes)

Dimanche 13 Mars 2022 : Championnat d'Île-de-France à l'Haÿ-les-Roses (8 rondes)

Samedi 26 Mars 2022 - Dimanche 27 Mars 2022 : Championnat de France Classique à Périgny (16 rondes)

Samedi 23 Avril 2022 : Gouvieux

Dimanche 15 Mai 2022 : L'Haÿ-les-Roses (8 rondes)

(date en venir en 2022) : Cormeilles-en-Parisis

-  Tournois du Comité Paris Île-de-France Ouest (H)
-  Tournois du Comité Sud-Francilien (V)
-  Tournois du Comité Île-de-France Nord (U)
-  Tournois extérieurs aux Comités Franciliens

NB :

- 1- Les dates de tous les tournois n'ont pas encore été établies et le calendrier ci-dessus est donc prévisionnel.
- 2- Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres tournois pourront être intégrés au calendrier.
- 3- Les Masters Régionaux ne seront pas pris en compte.

3) Systeme de points

À l'issue de chaque tournoi, chaque joueur marquera un nombre de points bien déterminé. Les points seront additionnés au fur et à mesure des tournois.

3.1) Points attribués pour les victoires, défaites et nuls

Les points accumulés sont liés au nombre de victoires. A chaque ronde disputée, un joueur marque

- **4 points** en cas de victoire
- **2 points** en cas de match nul
- **0 points** en cas de défaite

Si un joueur ne totalise que des défaites à l'issue d'un tournoi, il marquera 1 point symbolique.

3.2) Bonifications pour les premiers d'un tournoi

Les cinq premiers d'un tournoi marqueront des points bonus, calculés par le principe suivant:

Pour le **1er** : $(5 \times \text{nombre de rondes}) \div 2$

Pour le **2ème**: $(4 \times \text{nombre de rondes}) \div 2$

Pour le **3ème**: $(3 \times \text{nombre de rondes}) \div 2$

Pour le **4ème**: $(2 \times \text{nombre de rondes}) \div 2$

Pour le **5ème**: $(1 \times \text{nombre de rondes}) \div 2$

Si le nombre de points obtenu est décimal, celui-ci devra être arrondi à l'entier supérieur.

Exemples:

- Pour un tournoi en **5 rondes** :

Le 1er marque un bonus de $((5 \times 5) \div 2) = \mathbf{13 \text{ points}}$

Le 2ème marque un bonus de $((4 \times 5) \div 2) = \mathbf{10 \text{ points}}$

Le 3ème marque un bonus de $((3 \times 5) \div 2) = \mathbf{7 \text{ points}}$

Le 4ème marque un bonus de $((2 \times 5) \div 2) = \mathbf{5 \text{ points}}$

Le 5ème marque un bonus de $((1 \times 5) \div 2) = \mathbf{3 \text{ points}}$

- Pour un tournoi en **8 rondes** :

Le 1er marque un bonus de $((5 \times 8) \div 2) = \mathbf{20 \text{ points}}$

Le 2ème marque un bonus de $((4 \times 8) \div 2) = \mathbf{16 \text{ points}}$

Le 3ème marque un bonus de $((3 \times 8) \div 2) = \mathbf{12 \text{ points}}$

Le 4ème marque un bonus de $((2 \times 8) \div 2) = \mathbf{8 \text{ points}}$

Le 5ème marque un bonus de $((1 \times 8) \div 2) = \mathbf{4 \text{ points}}$

3.3) Cas particuliers:

Interclubs Classiques Régionaux : les joueurs participant marqueront tous **15 points**. Les premiers du tournoi ne marqueront pas de points bonus.

Championnat d'Ile-de-France : les joueurs participant marqueront tous **25 points** en plus des points attribués pour les victoires, défaites et nuls.

Championnats de France : les joueurs participant marqueront tous **25 points**. Des bonifications seront accordées aux cinq premiers joueurs des Comités Franciliens (respectivement de 30, 24, 18, 12 et 8 points).

Open de France: les joueurs participant marqueront tous **10 points**. Des bonifications seront accordées aux trois premiers joueurs des Comités Franciliens (respectivement de 10, 8 et 5 points).

4) Classement et récompenses

Le classement sera actualisé à l'issue de chaque tournoi disputé et sera disponible sur les sites internet suivants :

H : www.scrabblepifo.org

U : <https://scrabblecidfn.wixsite.com/idfn>

V : www.csffsc.fr (Rubrique "Classique" ou "Actualités" liées aux tournois Classiques).

À l'issue du dernier tournoi de la saison et en cas d'égalité, un départage s'effectuera selon les critères suivants (dans l'ordre) : le nombre total de points, le nombre total de victoires, le nombre total de tournois disputés.

Les récompenses (dotations en espèces et lots) seront distribuées au plus tard lors du 1er tournoi Classique de la saison 2022/2023 aux joueurs suivants :

- Les premiers du classement général ainsi que les premiers des séries A, B et C (la série de référence de chaque joueur est celle que le joueur détient lors du premier tournoi qu'il dispute).
- Dans l'hypothèse où le nombre global de joueurs constituant ce classement est **supérieur à la vingtaine** dans l'une des séries A, B ou C, le nombre de joueurs récompensés sera de 3 (podium) dans la ou les séries concernées.
- La dotation en espèces sera déterminée en fonction de la participation cumulée à chaque tournoi et sur la base de 1 € par joueur dans la limite d'un plafond de **250 €** pour le vainqueur, **200 €** pour le 2^{ème}, **150€** pour le 3^{ème}, **100€** pour le 4^{ème} et **80€** pour le 5^{ème} ainsi que le premier de chaque série (**50€** pour les deux autres joueurs sur le podium des séries A, B et C avec la réserve numérique ci-dessus).
- Cette dotation globale non cumulable sera supportée par chaque comité en fonction du comité d'appartenance des joueurs primés.

Version finale approuvée par les 3 comités.